CCI

Édition CÔTE D'OPALE
www.cotedopale.cci.fr

le mag

LE MAGAZINE DES CCI NORD DE FRANCE

N° 28 / Mai 2014

Événement p. 7 et 8

FUSION DES CCI

Le mouvement est leur stratégie, comme les entreprises !

Côte d'Opale

Alternance
Trouvez et recrutez votre futur apprenti avec l'aide de la CCI **p.3**

Territoire
Des atouts qui attirent les investisseurs **p.4**

DOSSIER

L'accessibilité

Se mettre aux normes ou planifier les travaux : une urgence ! **p.9 à 12**

RENCONTRE

Nord France Invest
L'Agence de promotion du Nord-Pas de Calais a notamment contribué à l'implantation du constructeur de tracteurs japonais Kubota à Bierne, près de Dunkerque. **p.13**

NOUVEAUTÉ

Internet
Les CCI se dotent d'une plateforme unique orientée "clients". **p.15**

CCI CÔTE D'OPALE NORD DE FRANCE

UN CHOIX DE CHEFS D'ENTREPRISE !

Par 62 voix sur 69 (3 contre, 4 abstentions), l'assemblée générale de la CCI de région Nord de France s'est prononcée le 10 avril dernier pour la création d'une CCI unique en Nord-Pas de Calais, assortie de quatre délégations territoriales fortes et responsables.

Par nature innovants et volontaristes, les chefs d'entreprise ne sont pas du genre à subir les situations ou à attendre que les solutions viennent tranquillement à eux ! Ils sont bien placés pour mesurer que les réussites et la chance sourient souvent à qui sait prendre une longueur d'avance. Comme vous, nous sommes de cette trempe-là. Et c'est bien pour cela que le choix de créer une seule et unique "CCI Nord de France" est un acte d'anticipation fort. Il vise tout d'abord à faire face aux amputations de nos budgets par l'État. Pour la seule année 2014, les ressources fiscales des CCI ont diminué de près de 20%, nous obligeant à puiser dans nos réserves, évidemment épuisables. Cette décision a aussi pour objectif de préparer le séisme institutionnel que risque de produire la future réforme de décentralisation. Celle-ci pourrait considérablement renforcer les pouvoirs économiques des Conseils régionaux et des métropoles, sans qu'on sache précisément le rôle accordé demain aux CCI.

"Une première en France…"

Placées sous l'autorité de l'État, ne l'oublions pas, elles ont initié la création d'un établissement unique, devant être opérationnel dès la prochaine mandature consulaire (élections prévues en novembre 2015). En nous engageant à réduire très fortement les frais de nos structures, nous agissons aussi en entrepreneurs déterminés à garantir avant tout le financement et l'optimisation des actions "cœur de métier" et de proximité dédiées aux ETI, PME et TPE du Nord-Pas de Calais. C'est aussi la meilleure manière de tenir nos engagements d'investissements productifs, en particulier pour les ports et les établissements de formation.

À chaque fois que dans notre région, les mutations ont été anticipées, elles ont permis de gagner collectivement. Nous sommes sûrs que cette démarche, une première en France, constitue un excellent investissement pour nos entreprises régionales.

Les cinq présidents de CCI.
De gauche à droite sur la photo :
Francis Aldebert (Grand Hainaut), **Édouard Magnaval** (Artois), **Philippe Vasseur** (région Nord de France), **Jean-Marc Puissesseau** (Côte d'Opale) et **Philippe Hourdain** (Grand Lille).

SOMMAIRE

N° 28 / Mai 2014

4 **Développement territorial**
- La Côte d'Opale, un aimant à investissements.
- Commerce : des dispositifs d'accompagnement pour vendre plus et mieux.

5 **Intelligence des flux**
- L'école d'ingénieurs de la Côte d'Opale travaille à la création d'une plateforme logistique numérique. Maporientation, à Calais, témoigne de l'intérêt de ce projet pour les entreprises du territoire.

6 **Entreprendre**
- Club RH Côte d'Opale, lieu de ressources pour dirigeants et responsables ressources humaines.
- Contrats de génération : le point sur la loi et sur vos démarches.

7 Historique !
- Fusion des CCI Nord de France : interview de Philippe Vasseur et déclarations des quatre présidents des CCI territoriales.
- CCI unique, mode d'emploi
- Réactions de Daniel Percheron, président du Conseil régional et de Laurent Hottiaux, secrétaire général pour les affaires régionales (Préfecture de région).

9 Dossier
Accessibilité, se mettre aux normes ou planifier les travaux : une urgence !
- Comment se conformer à la réglementation ?
- État des lieux et diagnostics : un accompagnement adapté à votre établissement.
- Témoignages de commerçants et restaurateurs.

13 Entreprendre
- Nord France Invest, l'agence de promotion économique du Nord-Pas de Calais : trois questions à Yann Pitollet, son directeur général.
- Troisième révolution industrielle : tous des ambassadeurs !

14 **Agenda**

16 **Repères**

CCI le mag

MAGAZINE MENSUEL DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NORD DE FRANCE
Contact : cci.lemag@norddefrance.cci.fr

• **Directeur de la publication :** Philippe Vasseur, président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Nord de France • **Comité éditorial :** Édouard Magnaval, président de la CCI Artois - Jean-Marc Puissesseau, président de la CCI Côte d'Opale - Philippe Hourdain, président de la CCI Grand Lille - Francis Aldebert, président de la CCI Grand Hainaut • **Rédactrice en chef :** Michèle Buinet-Bonaly, directrice de la communication CCI de région • **Responsable d'édition Côte d'Opale :** Gérard Barron • **Rédaction :** Cituation & Ensemble • **Conception graphique et réalisation :** Cituation & Ensemble • **Impression :** Mordacq, Aire-sur-la-Lys • **Routage :** Mil'Adresses, Ste-Catherine-les-Arras • **ISSN :** 2119-3010 • **Dépôt légal :** 2ème trimestre 2014.

C'EST D'ACTU ! [À SUIVRE…]

RECRUTER UN APPRENTI

ACCOMPLISSEZ VOS DÉMARCHES DÈS MAINTENANT !

© apops - Fotolia.com

Bourse de l'apprentissage en ligne, sélection des candidats, accompagnement du jeune et de son maître d'apprentissage… la CCI vous aide à préparer et à réussir le recrutement de votre futur apprenti.

L'apprentissage est sans nul doute le meilleur moyen de transmettre des savoir-faire et d'intégrer durablement vos collaborateurs dans l'entreprise. Pour donner à vos recrutements par alternance les meilleures chances de réussite, profitez de l'accompagnement complet de la CCI. Rendez-vous dès maintenant sur son site **www.cotedopale-apprentissage.fr.** Cette bourse de l'apprentissage en ligne présente plus de 400 CV de candidats, tous niveaux et tous secteurs d'activités, répartis sur l'ensemble du territoire. Vous pouvez également y déposer une offre. Plus de 120 offres ont d'ores et déjà été répertoriées.

Animateur territorial de l'apprentissage

Le développeur apprentissage de la CCI sélectionnera, parmi toutes les réponses reçues, les profils des candidats qui correspondent réellement à vos attentes. Si vous le souhaitez, il vous aidera aussi dans les démarches administratives jusqu'à la signature du contrat. En cas de besoin, il peut aussi intervenir pour faciliter les relations entre le jeune et son maître d'apprentissage afin d'éviter toute incompréhension et, par conséquent, toute perte de motivation et rupture de contrat. Il s'assurera également que le comportement de l'apprenti est adapté à la vie professionnelle. Si, malgré tout, le contrat devait s'arrêter après la période d'essai de deux mois, l'un des animateurs territoriaux de l'apprentissage (ATA) de la CCI sera à vos côtés pour vous trouver un nouvel apprenti dans les meilleurs délais.

Contact : Jawad Rimoumi,
03 21 46 00 60 - jawad.rimoumi@cotedopale.cci.fr

TEXTOS

Rencontre le 15 mai à Béthune
Prévention des risques professionnels

Une rencontre régionale le 15 mai sera consacrée à la prévention des risques professionnels. Organisée conjointement par la CCI Côte d'Opale et la CCI Artois*, elle se déroulera à son agence territoriale de Béthune. Ouverte à tous, PME, PMI et commerçants, elle aura pour thèmes principaux les obligations de l'employeur en sécurité, les outils de base pour une bonne maîtrise de la prévention des risques, le document unique d'évaluation des risques professionnels ou encore les risques psychosociaux. Des témoignages de dirigeants enrichiront les échanges. De 9h à 17h, gratuit (inscription obligatoire).

* En partenariat avec le Club interprofessionnel d'experts en prévention, les services de la santé au travail, la Carsat Nord Picardie et l'OPPTBTP.

Contact : Agnès Meissner, 03 21 46 00 71
agnes.meissner@cotedopale.cci.fr

Éductour
Devenez ambassadeurs de votre territoire

Professionnels du tourisme, vous avez un rôle à jouer dans la promotion des atouts de votre territoire ! Afin de vous aider à mieux les connaître, la CCI organise chaque année avant la haute saison un éductour. Cette journée de découverte est aussi l'occasion de rencontrer d'autres professionnels de l'hébergement, de la restauration, des loisirs et du tourisme. La prochaine se déroulera le 22 mai sur le site des Deux Caps (randonnée autour du cap Gris-Nez, présentation de la maison du site..., visite du Musée de l'Atlantique et de la Brasserie Noyon). Participez-y pour devenir un ambassadeur de votre territoire !

Contact : Laurence Chivet, 03 91 18 15 53
laurence.chivet@cotedopale.cci.fr

Graine de P'tit chef Côte d'Opale
Les inscriptions sont ouvertes !

La 3ème édition Côte d'Opale du concours gastronomique Graine de P'tit chef est lancée. Vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants (âge requis : entre 9 et 12 ans). Ils devront réaliser une recette élaborée avec du merlan et des légumes nouveaux du terroir.

Dates limites d'inscription aux demi-finales :
Le 5 mai pour Boulogne-sur-Mer.
Le 12 mai pour Dunkerque.
Le 26 mai pour Calais.

Pour en savoir plus :
www.grainedepetitchef-cotedopale.com

Contact : Nadine Denièle, 03 21 46 00 16
nadine.deniele@cotedopale.cci.fr

Retrouvez la CCI sur la toile

Suivez l'actualité CCI sur www.cotedopale.cci.fr, mais aussi sur CCI le blog, Facebook et Twitter.

ATOUTS STRATÉGIQUES

LA CÔTE D'OPALE, UN AIMANT À INVESTISSEMENTS !

Le groupe japonais Kubota Corporation prévoit d'assembler à Bierne 3 000 tracteurs par an, à destination de toute l'Europe, de l'Amérique du Nord, de l'Australie et du… Japon !

Situation idéale au cœur de l'Europe, grandes infrastructures de communication dont les ports qui lui assurent une ouverture sur le monde… les atouts de la Côte d'Opale continuent d'attirer les investisseurs. Après s'être intéressé à différents sites dans d'autres pays, le groupe japonais Kubota a choisi d'implanter un site de production de tracteurs à Bierne (près de Dunkerque). Avec en ligne de mire un développement à l'export, il entend tirer ainsi profit de la force logistique du territoire. À la clé : 40 millions d'euros investis dans l'économie locale !

Le groupe Stef (logistique du froid pour l'agroalimentaire) vient quant à lui de revoir à la hausse ses investissements annoncés. 8 M€ vont ainsi être consacrés à la modernisation de ses installations à Boulogne-sur-Mer, afin de conforter sa position à proximité du Royaume-Uni et des pays scandinaves.

Opportunités de marchés à saisir !

D'autres grands donneurs d'ordre ont également décidé de poursuivre leur développement en Côte d'Opale. À commencer par ArcelorMittal. Outre la réfection du haut-fourneau n°2 (près de 100 M€), la modernisation de la cokerie et le renouvellement d'un système de broyage du charbon ont été annoncés, soit 50 M€ supplémentaires investis sur le site. Profitant du passage en Côte d'Opale des liaisons en fibre optique transcontinentales, OVH (leader de l'hébergement numérique) a décidé d'y augmenter ses investissements à hauteur de 180 M€ dans les six ans. Sans oublier l'opération "grand carénage" sur la centrale nucléaire de Gravelines estimée à 5 milliards d'investissements d'ici 10 ans. Tous ces chantiers constituent de multiples opportunités de marchés à saisir pour les entreprises sous-traitantes du territoire. Avec en perspective des milliers d'emplois, directs et indirects, pour la Côte d'Opale et toute la région !

Promotion du territoire

Tout un réseau mobilisé

Pour promouvoir ses atouts, la CCI Côte d'Opale peut compter sur la force de son efficace réseau de partenaires. Parmi eux, les services de l'État, l'Agence française pour les investissements internationaux, Nord France Invest* et Dunkerque expansion**. Tous se sont notamment mobilisés pour convaincre Kubota Corporation de venir s'installer à Bierne (lire ci-dessus).

* Agence de promotion à laquelle contribuent la CCI de Région Nord de France et le Conseil régional.

** Agence de promotion du dunkerquois.

Contact: Francis Hardy, 03 28 22 70 69
francis.hardy@cotedopale.cci.fr

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Affûtez vos pratiques de vente !

Boostez votre chiffre d'affaires en profitant des accompagnements "commerce" sur mesure de la CCI.

Commerçants, gagnez en performance et développez l'attractivité de votre enseigne en profitant d'un "pack"* spécialement conçu par la CCI. Parmi les accompagnements proposés, choisissez celui ou ceux correspondant à vos besoins (conseil en stratégie, en communication et en outils de gestion, diagnostic numérique et attractivité du point de vente). Un expert réalisera avec vous un état des lieux de votre enseigne, puis élaborera un plan d'actions avec préconisations et suivi de sa mise en œuvre. Des ateliers sur les thèmes de la relation clientèle et de la communication sont également organisés régulièrement au Touquet et à Gravelines. Tous les commerçants de la Côte d'Opale peuvent en bénéficier !**

*** Coût : 359 € TTC seulement, avec le cofinancement du Conseil régional et de votre CCI.**

**** Participation : 30 €.**

Contact: Marie-Paule Kamakoué, 03 28 22 70 86
marie-paule.kamakoue@cotedopale.cci.fr

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

DU SUR MESURE pour votre projet web, e-marketing…

Devenu responsive, le site de l'Agora a permis à l'établissement d'étoffer les services proposés à la clientèle (réservation en ligne pour la pratique du char à voile, pour la brasserie, les goûters d'anniversaire…).

Optimisez vos outils numériques en profitant de l'accompagnement sur mesure de la CCI* ! François Hennequin, responsable de l'Agora (espace de loisirs, à Berck), l'a fait et ainsi repensé son site internet : « Nous ne pouvions passer à côté de l'évolution des usages et notre site devait absolument être adapté aux tablettes et smartphones. N'étant pas spécialiste en la matière, j'ai apprécié pouvoir compter sur un conseiller CCI. Il m'a permis de présenter mon projet à plusieurs prestataires simultanément. Il a défini avec moi le cahier des charges, à l'appui duquel nous avons comparé ensemble les différentes offres. J'ai gagné beaucoup de temps et notre nouveau site correspond parfaitement à nos attentes. »

*** Coût : 80 € HT seulement, avec la participation de votre CCI.**

Contact: Marie Bourgeois Huyghe, 03 28 22 71 86
marie.bourgeois@cotedopale.cci.fr

INNOVATION LOGISTIQUE

LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE À L'ÉTUDE

Améliorer la fluidité des trafics et l'efficacité des outils logistiques, tels sont les objectifs de la plateforme innovante en phase de création par EILCO*, avec le soutien de la CCI.

© Julien Eichinger - Fotolia.com

Le projet n'en est encore qu'à ses débuts. Une fois concrétisé, il pourrait grandement faciliter la vie des entreprises logistiques de la Côte d'Opale et concourir à leur développement. La plateforme numérique devrait voir le jour sur le site de l'EILCO à l'horizon 2015. Son objectif : développer des logiciels informatiques accessibles également via des applications pour smartphones et tablettes, afin d'aider les entreprises à mieux gérer leurs flux et à améliorer l'ensemble de leur logistique. Pour cela, les mathématiciens, informaticiens et électroniciens de l'EILCO mettront leurs compétences en commun. Ils s'appuieront aussi et surtout sur l'interprétation de milliers de données non confidentielles que la CCI Côte d'Opale a commencé à collecter auprès de ses partenaires, spécialistes du transport de fret et de personnes (port de Dunkerque, SNCF, Eurotunnel, port de Calais…).

Au service des entreprises

« *Regroupées et triées au sein d'un open data intégré à la plateforme, ces données seront une ressource extraordinaire pour nous* », se satisfait Mourad Bouneffa, enseignant chercheur à l'EILCO et porteur du projet. « *Leur utilisation permettra aux acteurs de l'économie du numérique de créer des outils vraiment adaptés aux besoins des entreprises puisque calqués sur des chiffres réels et mis à jour régulièrement.* » On peut, par exemple, imaginer la création d'une application qui suivrait minute par minute le trajet d'une marchandise ou un logiciel qui permettrait de connaître exactement l'activité d'une plateforme multimodale. « *Le champ des possibles est infini* », affirme Mourad Bouneffa.

* École d'ingénieur du littoral Côte d'Opale

Contact : Christian Vanbelle, 03 21 46 00 32 christian.vanbelle@cotedopale.cci.fr

Témoignage

Maporientation à Calais : « L'utilisation de l'open data, c'est l'avenir ! »

La plateforme logistique numérique imaginée par l'EILCO en partenariat avec la CCI va révolutionner la gestion des flux logistiques. « *Et bien au-delà, la façon de gérer une entreprise* », témoigne Gérard Roudaut, président de Maporientation récemment installée à Calais. Son entreprise s'est spécialisée dans l'orientation professionnelle via un parcours complètement personnalisé sur un réseau social : « *Nous utilisons déjà un système de géolocalisation qui permet à nos clients de savoir, par exemple, quel poste est à pourvoir dans quelle entreprise, avec quelle formation… Ce système complexe demande de récolter en amont un nombre impressionnant de données. Que celles-ci puissent être consultables en accès libre sur open data m'intéresse forcément. De même que l'accompagnement dans la création de nouvelles applications. C'est une belle dynamique qui s'enclenche sur la Côte d'Opale.* »

Contact : Christian Vanbelle, 03 21 46 00 32 - christian.vanbelle@cotedopale.cci.fr

LEVIERS

MOTS CLÉS

Big data :
ensemble des données numériques existantes disponibles. Son volume est tel qu'il nécessite d'imaginer des outils innovants pour être exploité.

Data center :
centre de stockage et de traitement des données, équipé de serveurs informatiques et de baies hébergeant les informations numériques. L'un des plus grands mondiaux est en cours d'installation à Gravelines par la société OVH, leader européen de l'hébergement internet.

Open data :
mouvement visant à rendre accessible à tous, via le web, les données publiques diffusées de manière structurée et libre. Il est au cœur du projet de territoire sur l'intelligence des flux.

CÔTE D'OPALE, TERRE ET MER D'ÉNERGIE

Le projet de territoire de la CCI Côte d'Opale, pensé par ses élus et des représentants du monde économique s'articule autour de quatre axes : l'intelligence des flux, la préservation des rivages et des paysages, le traitement des produits de la mer et un pôle d'industrie lourde et d'énergie.

Retrouvez-le en intégralité sur : www.cotedopale.cci.fr

CLUB RH CÔTE D'OPALE

UNE TRENTAINE DE DIRIGEANTS PROFITENT DÉJÀ DE CE LIEU DE RESSOURCES !

Véritable lieu de formation et d'information, le club RH a déjà séduit de nombreux dirigeants de PME et PMI à Dunkerque et Calais. Il s'étend désormais au Boulonnais et au Montreuillois. N'hésitez pas à le rejoindre !

Quotidiennement occupés à gérer mille et une choses, sans doute plus aguerris aux techniques commerciales ou comptables, les chefs d'entreprise ont rarement les moyens de passer le temps nécessaire à la gestion de leurs ressources humaines. Or, elles sont un maillon essentiel à la bonne marche d'une entreprise. Le club RH Côte d'Opale est là pour les y aider. Un lieu convivial où ils peuvent échanger avec d'autres dirigeants ou responsables RH sur des problématiques propres à la gestion des ressources humaines : le contrat de travail, le plan de formation, l'apprentissage, les contrats aidés, les moyens de recrutement…

Pratico-pratique !

Participe qui le souhaite aux petits-déjeuners (de 8h30 à 10h), aux déjeuners-débats (de 11h45 à 14h) et aux ateliers (de 9h à 13h) organisés régulièrement dans les agences de la CCI Côte d'Opale.

Le concept est parfaitement rodé. Autour d'un petit-déjeuner convivial, un intervenant aborde le sujet choisi par les participants. S'ensuit toujours un long temps d'échanges au cours duquel chacun peut faire part de ses expériences et de ses bonnes pratiques. Chaque sujet peut ensuite être approfondi lors des ateliers pratico-pratiques, menés par des experts (juristes, avocats…). Parmi les thèmes qui y ont été récemment abordés : "comment gérer les absences ?", "comment financer la formation de ses salariés ?", "comment gérer un contentieux aux Prud'hommes ?" ou encore "rester en phase avec les règles du droit social". Plus qu'un lieu de formation et d'information, le Club RH Côte d'Opale est aussi un formidable réseau où chacun peut s'enrichir des expériences des autres.

Contact : Nadège Lenne, 03 21 46 00 31, nadege.lenne@cotedopale.cci.fr

PERFORMANCE RH

Optimisez vos compétences internes

Envie de gagner en performance ? Activez le levier "ressources humaines" en profitant d'un diagnostic et d'un suivi gratuits proposés par votre CCI. Cet accompagnement s'adresse en particulier aux entreprises de 2 à 12 salariés. Un conseiller spécialisé fera avec vous le point sur votre projet stratégique et analysera vos pratiques RH. Il analysera vos pratiques et recueillera également, auprès de vos salariés, leur perception du fonctionnement de l'entreprise afin de définir vos axes de progrès (organisation, communication, compétences, management…). Suite à cette analyse détaillée, il établira avec vous un plan d'actions adapté à vos perspectives de développement et vous aidera à le mettre en œuvre.

© Jakub Jirsák - Fotolia

Profitez d'un regard extérieur et restez maître de votre développement !

Contact : Karima Bercet, 03 91 18 15 41 karima.bercet@cotedopale.cci.fr

CONTRATS DE GÉNÉRATION

LA LOI ÉVOLUE, vos démarches restent les mêmes !

© Pressmaster - Fotolia

La loi sur les contrats de génération pour les entreprises de 50 à moins de 300 salariés vient d'être aménagée. Ces dernières, au même titre que les TPE et PME de moins de 50 salariés, bénéficient désormais d'un accès direct à l'aide de l'État pour le recrutement d'un jeune en CDI et le maintien en emploi d'un senior. Toutefois, si la branche à laquelle vous appartenez n'est pas signataire d'un accord sur la gestion des âges, vous devrez négocier vous-même un accord d'entreprise avant le 31 mars 2015 (des pénalités étant envisagées). La CCI vous accompagne pour mener à bien votre gestion active des âges.

Contact : Karima Bercet, 03 91 18 15 41 Karima.bercet@cotedopale.cci.fr

INTERVIEW

PHILIPPE VASSEUR

“POUR LES CCI, COMME POUR LES ENTREPRISES, LA MEILLEURE STRATÉGIE C’EST LE MOUVEMENT”

Le président de la CCI de région Nord de France explique les raisons qui ont conduit les élus consulaires à envisager la création d’un établissement unique.

© Pascal Brunet

RIEN N’OBLIGEAIT LES CCI DU NORD-PAS DE CALAIS À FUSIONNER. QU’EST CE QUI JUSTIFIE CE CHOIX ?

Objectif de l’État : 50 milliards d’économies ! Il faut bien les trouver quelque part. Avec près de 20% de baisse de leurs ressources fiscales en 2014, les CCI ont commencé à payer une lourde contribution à la diminution du déficit public. Et rien n’indique que ça va s’arrêter là. Plutôt que d’être étouffées progressivement, les CCI Nord de France ont choisi de ne surtout pas subir et d’agir vite. Elles ont donc préparé leur fusion. Je suis par ailleurs persuadé que les prochaines mesures de décentralisation feront peser de vraies menaces sur nos établissements publics. En faisant valoir ainsi notre choix, nous transformons, en toute liberté, ces menaces en opportunité. C’est une première en France.

POURQUOI MAINTENANT ?

La meilleure stratégie, c’est le mouvement ! Les chefs d’entreprise le savent puisqu’ils la pratiquent. Si cette CCI unique n’est pas opérationnelle, juste après les prochaines élections consulaires de novembre 2015, il faudra attendre la mandature d’après. C’est-à-dire en 2020, ce qui me semble très dangereux. En enclenchant le processus dès maintenant, nous sommes donc assurés que la nouvelle organisation pourra entrer en vigueur à temps puisqu’elle aura pu faire l’objet d’une publication d’un arrêté ministériel d’approbation au Journal Officiel. Et pour tout vous dire, je me sens vraiment libre pour accompagner cette démarche de responsabilité, puisqu’à la fin 2015, je ne serai plus président de la CCI de région.

LA PROXIMITÉ AVEC LES ENTREPRISES NE RISQUE-T-ELLE PAS DE SOUFFRIR DE CETTE FUSION ?

Elle sera, au contraire, consolidée. Notre vocation première reste plus que jamais le service aux entreprises. Tout en adaptant nos structures à nos ressources, nous renforçons notre force de frappe, notre harmonie régionale et la cohérence de notre organisation. Les fonctions “support” seront encore plus mutualisées, et l’offre produits encore plus harmonisée. Chaque territoire conservera un réel pouvoir d’action et continuera à gérer ses équipements, dans le cadre d’un budget régional unique. Nous allons vers un mode de fonctionnement beaucoup plus fédéraliste.

Propos recueillis par Jean-Jacques d’Amore

VERBATIM

Jean-Marc Puissesseau
Président de la CCI Côte d’Opale

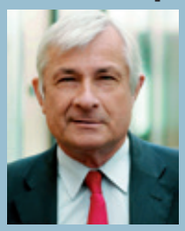

« Des territoires très forts sont essentiels à l’avenir de cette grande CCI. Les quatre axes du projet de la Côte d’Opale (l’intelligence des flux, l’innovation énergétique, l’excellence océanographique, la vitalité attractive) s’inscriront pleinement dans celui de la région. Une partie du budget régional sera bien sûr consacrée à des actions propres à chaque territoire, comme par exemple dans le domaine du tourisme et du commerce. »

Philippe Hourdain
Président de la CCI Grand Lille

« Le sens de l’intérêt général prévaut dans cette décision. J’ai trois bonnes raisons d’être satisfait : le maître mot est “la proximité”, l’axe majeur s’appuie sur des services aux entreprises réinventés autour de la notion de vision et de stratégie (dont la Troisième révolution industrielle) et les spécificités de l’Eurométropole sont prises en compte. Sachant que celle-ci ne peut être forte que dans une région qui l’est tout autant. »

Édouard Magnaval
Président de la CCI Artois

« Encourageons les régions voisines à nous emboîter le pas, dans cette marche vers la modernité, l’efficacité et le renforcement de notre légitimité. Cette évolution n’entrave en rien la nécessaire proximité que nous devons à nos ressortissants. La mise en réseau des entreprises, via les nombreux clubs et unions commerciales qui en sont des relais, doit continuer à être l’un de nos fondamentaux. »

Francis Aldebert
Président de la CCI Grand Hainaut

« La décision prise est une lourde responsabilité vis-à-vis des territoires et vis-à-vis des entreprises que nous représentons. Allant dans le sens de l’histoire, elle constitue de mon point de vue une démarche pro-active et novatrice. Le nouvel établissement “CCI Nord de France” que nous allons mettre en place porte, en sa dénomination même, cette notion de territoire associant proximité et équité régionale. »

Historique ! Une seule CCI en Nord-Pas de Calais

RÉACTIONS

■ DANIEL PERCHERON
Président du Conseil régional

« Je me réjouis que demain la CCI parle d'une seule et forte voix devant le Conseil régional pour défendre tel ou tel projet de développement économique qu'elle considère majeur. Autre bonne nouvelle : grâce à notre plan de coopération 2014-2020, élus politiques et élus économiques ont choisi la voie de la coanimation de la région. J'y vois aussi une coresponsabilité au service de nos entreprises. »

■ LAURENT HOTTIAUX
Secrétaire général pour les affaires régionales

« Je salue le travail remarquable engagé depuis plusieurs années au sein des CCI pour évoluer vers un établissement consulaire unique, passant ainsi de 13 chambres à une dans un futur très proche. Cette évolution va entièrement dans le sens d'une efficacité renforcée tout en maintenant un lien étroit avec les territoires et les services locaux aux entreprises. Je peux vous assurer que l'État sera à vos côtés pour vous accompagner dans ce processus. »

■ DU CÔTÉ DES MÉDIAS

• « Voilà un exemple simple de réorganisation du millefeuille administratif. Monsieur Valls pourrait leur envoyer très vite un mot de félicitations ! Ce qu'ils font, c'est fameux »
Christian Menanteau (Chroniqueur sur RTL)

• « Une attitude avant-gardiste qui devient une habitude dans le Nord - Pas de Calais, semble-t-il, depuis la mise en place de la Troisième révolution industrielle. »
Élodie Soury-Lavergne (Journal des entreprises)

CCI UNIQUE, MODE D'EMPLOI

GOUVERNANCE RÉGIONALE ET FORTES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

À partir de décembre 2015, la nouvelle et unique CCI aura son siège à Lille, tout en s'appuyant sur quatre délégations territoriales.

Ils seront désormais 100* au lieu de 222 ! Membres élus de l'Assemblée de la CCI Nord de France, ils se réuniront régulièrement pour définir les grandes lignes stratégiques du développement économique régional et travailler en permanence à l'harmonisation et à l'adaptation de l'offre de services aux attentes des entreprises du Nord-Pas de Calais. Parallèlement, sur chacun des quatre territoires d'aujourd'hui (Artois, Côte d'Opale, Grand Hainaut et Grand Lille), une délégation sera mise en place. Chacune constituera un comité territorial de délégation et désignera son président, et pourra s'adjoindre des membres associés. Le président de délégation sera aussi vice-président de la CCI unique, en charge d'une thématique concernant l'ensemble du Nord-Pas de Calais.

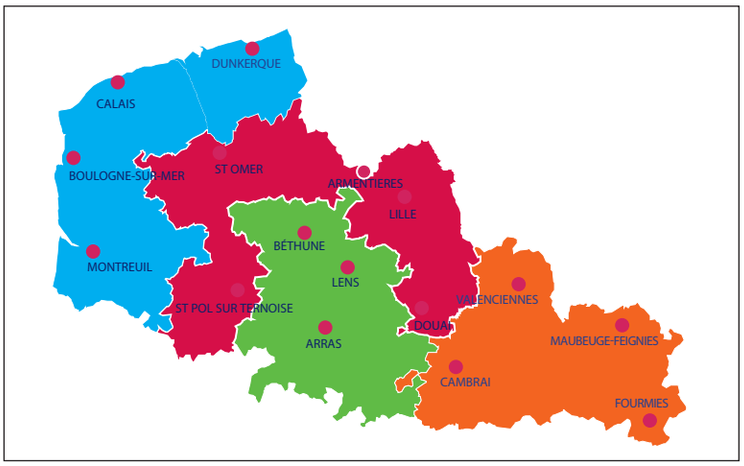

La puissance d'une organisation harmonisée à l'échelle régionale, couplée de délégations dotées de prérogatives fortes.

■ Gestion des équipements et des écoles consulaires

Une des missions de ces délégations sera d'assurer la gestion opérationnelle des équipements (aéroportuaires, portuaires et autres équipements gérés) les écoles et les filiales de la future CCI Nord de France, implantés sur leur territoire. Chaque délégation proposera à l'assemblée générale de la CCI Nord de France les représentants au sein des instances de gouvernance de ces établissements. Pour préparer la mise en place de cette nouvelle organisation (décembre 2015), une commission mixte de rapprochement va être constituée. Elle sera composée des présidents de la CCI de région et des CCI territoriales, ainsi que de leurs directeurs généraux.

* Une représentation territoriale équilibrée

La nouvelle CCI territoriale Nord de France sera composée de 100 membres répartis comme suit : 20 issus de l'Artois, 20 issus de la Côte d'Opale, 20 issus du Grand Hainaut et 40 issus de Grand Lille

Plan de coopération 2014-2020

Conseil régional et CCI **à l'unisson**

Tout en préparant leur fusion et pour éviter le doublonnage de leurs interventions, les CCI Nord de France ont signé avec le Conseil régional un plan de coopération. Principal objectif de cette contractualisation : renforcer les dispositifs en matière de développement économique et de services aux entreprises menés dans le cadre de stratégies régionales*. Les deux partenaires s'accorderont sur les plans d'actions à développer dans de nombreux domaines :

- Accompagnement à la création et la transmission d'activités
- Structuration du territoire autour des pôles d'excellence économique
- Innovation, recherche fondamentale, et leur valorisation pour accélérer la mutation de l'économie régionale
- Anticipation, clé de la réussite économique
- Action économique du Nord-Pas de Calais à l'international
- Économie touristique, réel vecteur de développement
- Promotion d'une région solidaire et attentive à l'équilibre entre les territoires
- Modernisation de l'offre de formation et augmentation des qualifications
- Nord-Pas de Calais, région pilote du développement durable
- Troisième révolution industrielle.

* Schéma régional de développement économique, Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, Troisième révolution industrielle.

ACCESSIBILITÉ

Se mettre aux normes ou planifier les travaux : UNE URGENCE !

© Vege - Fotolia

QUELQUES CHIFFRES

40%

de la population est concernée par des problèmes d'accessibilité.

65%

des entreprises interrogées considèrent que leur établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.*

29%

ont réalisé un diagnostic accessibilité.*

***Source : enquête annuelle de la CCI de région Nord de France**

Les établissements recevant du public devront être accessibles aux personnes en situation de handicap au 1er janvier 2015. Si, techniquement, les travaux n'ont pas été possibles avant cette date butoir, vous devrez bénéficier d'une dérogation ou vous engager sur un calendrier précis, grâce à l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP).

ÉCLAIRAGE

Par Paul Lammin
Vice-président de la CCI de région, chargé du commerce

“Derrière la contrainte, une vraie opportunité !”

Obligatoire pour les commerces et entreprises de services, la mise aux normes des établissements recevant du public peut s’avérer complexe, surtout pour les TPE situées en centre-ville ou en zone rurale. Évolution sociétale indispensable, elle peut aussi constituer pour les commerçants une opportunité de moderniser leur point de vente et d’élargir leur clientèle. C’est pourquoi les CCI Nord de France se sont engagées, depuis plus de 3 ans, à leur faciliter cette mutation. Leur action est double. Nos spécialistes sont bien sûr aux côtés des entreprises pour les informer et les accompagner dans leurs démarches. Puis ils travaillent en lien étroit avec l’ensemble des partenaires (notamment les services de l’État) pour mettre en place les conditions favorables à une application de la loi ne nuisant pas à la pérennité et au développement des entreprises de la région. A notamment été mis en place un dispositif permettant de mesurer leur capacité à financer leurs travaux. Cette démarche permet de prioriser et de programmer les travaux, ainsi que de préparer une éventuelle dérogation.

MISE AUX NORMES D’ACCESSIBILITÉ

COMMENT SE CONFORMER À LA RÉGLEMENTATION ?

Commerces, cafés, hôtels, restaurants... À partir du 1er janvier 2015, tous les établissements recevant du public (ERP) devront être accessibles à tous. Même si des assouplissements de la loi ont été annoncés, celle-ci n’est absolument pas reportée. Quelques rappels.

© Studio DER - Fotolia

QUI EST CONCERNÉ PAR LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005 ?

Est considéré comme un établissement recevant du public (ERP), tout lieu public ou privé accueillant des clients ou des utilisateurs autres que leurs employés. Les commerces, les hôtels, les cafés et les restaurants sont par nature des ERP. Ils sont classés en 5 catégories. Les obligations d’accessibilité varient selon les ERP (neufs, existants) et selon leur catégorie (en fonction du nombre de personnes accueillies).

VOS OBLIGATIONS
Commerces, hôtels, cafés, restaurants

Au 1er janvier prochain, les ERP existants de 5ème catégorie (capacité inférieure ou égale à 200 personnes, sauf hôtels dont le seuil est fixé à 100 personnes), devront pouvoir fournir, dans une partie de bâtiment accessible aux personnes handicapées, l’ensemble des prestations proposées par leur établissement. À cette échéance, votre entreprise devra soit :

- être accessible, en conformité avec la loi de 2005
- être en cours de mise en conformité (procédure administrative ou travaux engagés, ou agenda d’accessibilité programmée : Ad’Ap)
- avoir obtenu une dérogation validant l’impossibilité de mise en conformité (autorisations administratives ou dérogations pour des raisons techniques ou financières).

LES TROIS MOTIFS DE DÉROGATION :

- Impossibilité financière (coût des travaux trop élevé par rapport à la capacité d’autofinancement de l’entreprise)
- Impossibilité technique
- Impossibilité pour raison patrimoniale (qualité architecturale du bâtiment)

En cas de non-respect de la loi, vous risquez une amende de 45 000 € (pouvant aller jusqu’à 225 000 € pour une personne morale).

NOUVEAU : l’Agenda d’accessibilité programmée (Ad’AP)

Si votre établissement ne peut pas être mis aux normes au 1er janvier 2015, il faudra vous engager (impérativement avant la fin 2014 avec dépôt du dossier complet au plus tard au 1er juillet 2015) sur un calendrier précis et resserré de travaux d’accessibilité. En contrepartie, le risque pénal prévu par la loi de 2005 pour défaut d’accessibilité sera suspendu pendant le déroulement des Ad’AP. En cas de non-respect, son signataire s’exposera à de nouvelles sanctions. Ces agendas pourront s’étaler sur 3 ans. Les possibilités de dérogation initialement prévues par la loi de 2005 sont par ailleurs confortées.

AYEZ LE RÉFLEXE CCI !

Informations sur les évolutions réglementaires, diagnostics, simulations financières, demandes de dérogations… Votre CCI est en première ligne pour vous renseigner ou vous accompagner dans vos démarches (voir contacts page ci-contre).

ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTICS

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À VOTRE ÉTABLISSEMENT

Les conseillers de votre CCI vous aident à mieux comprendre vos obligations et vous informent des démarches à effectuer. Ils peuvent également vous proposer une prestation complète en 3 étapes.

Faites le point sur l'accessibilité de votre établissement avec un conseiller CCI. Celui-ci vous détaillera les mesures concrètes et adaptées à mettre en œuvre, en prenant en compte toutes les évolutions de la réglementation. Vous aurez ainsi toutes les bonnes indications, avant de penser vos aménagements de mise en conformité. Outre cet état des lieux, ils peuvent vous faire profiter d'une simulation financière pointue (lire ci-contre), vous permettant de mesurer votre capacité à financer les travaux à réaliser (coût, emprise des aménagements…).

© endostock - Fotolia

Via la CCI, vous pouvez bénéficier d'un diagnostic technique de votre établissement, assorti d'un plan d'actions pour en améliorer l'accessibilité.

Prestation complète en trois étapes

Votre conseiller CCI pourra également vous proposer une prestation d'accompagnement beaucoup plus complète*. Destinée en priorité aux entreprises concernées par une dérogation, elle se déroule en trois étapes : réalisation d'un diagnostic technique par un cabinet spécialisé assorti de préconisations d'actions et d'un chiffrage des travaux, évaluation financière et accompagnement dans votre demande de dérogation partielle. Attention : le nombre de ces prestations étant limité, il est grand temps de vous rapprocher de votre CCI !

* Coût réduit, avec la participation financière du Conseil régional et des CCI Nord de France.

Contact : Géraldine Sidwell, 03 20 63 79 34 commerce@norddefrance.cci.fr

EN BREF

ANALYSE FINANCIÈRE

Un outil CCI gratuit et reconnu par l'État !

© Pascal Brunet

Jean-Paul Pipon

À partir de vos données comptables et d'une estimation du coût des aménagements nécessaires, un conseiller CCI peut mesurer avec précision votre capacité à financer votre mise aux normes "accessibilité". Cette analyse pointue (et gratuite !) permet également de prioriser les actions et d'avoir de bons arguments économiques pour établir une demande de dérogation partielle, si une partie des aménagements risque de pénaliser l'activité. S'adressant aux commerçants, aux entreprises de services aux particuliers, aux hôteliers et aux restaurateurs, cet outil d'analyse financière a été conçu à l'initiative de Jean-Paul Pipon. Élu de la CCI Artois, il est également membre de la commission commerce de la CCI de région Nord de France dont il est référent "accessibilité". Cet outil informatique, validé par l'État, est utilisé au niveau national !

Pour en bénéficier, contactez votre CCI (coordonnées complètes ci-dessous)

Se conformer à la réglementation

Toutes les bonnes coordonnées des CCI

État des lieux, analyse financière et prestation complète "accessibilité" en trois étapes vous sont proposés par les CCI Nord de France. Contactez votre conseiller de proximité !

HÔTELS, RESTAURANTS,

CCI Artois :
Julie Marsol, 03 21 23 84 70
j.marsol@artois.cci.fr

CCI Côte d'Opale :
Catherine Wulveryck, 03 28 22 71 61
catherine.wulveryck@cotedopale.cci.fr

CCI Grand Lille :
Karine Régnier, 03 20 63 77 69
k.regnier@grand-lille.cci.fr

CCI Grand Hainaut :
Joselyne Souillé, 03 27 51 31 85
j.souille@grandhainaut.cci.fr

COMMERCES, SERVICES AUX PARTICULIERS

CCI Artois :
Sophie Duriez, 03 21 64 64 51
s.duriez@artois.cci.fr

CCI Côte d'Opale :
Valérie Bruneau, 03 28 22 70 26
valerie.bruneau@cotedopale.cci.fr

CCI Grand Lille :
Arnaud Cailliette, 03 20 63 78 51
a.cailliette@grand-lille.cci.fr

CCI Grand Hainaut :
Frédéric Debarge, 03 27 51 31 20
f.debarge@grandhainaut.cci.fr

STÉPHANE MARTIN I AVESNES-SUR-HELPE

ACCESSIBILITÉ POUR TOUS LES CLIENTS

© Pascal Brunet

Stéphane Martin

Situé en centre-ville d'Avesnes-sur-Helpe, le nouveau local de la bijouterie Martin-Lavaquerie est conforme aux normes d'accessibilité, depuis le 1er février 2013. « *Personnes handicapées, âgées, avec poussette ou femmes enceintes, l'accessibilité concerne tous les clients* », affirme Stéphane Martin, dirigeant. Le développement de son activité l'a poussé à emménager dans un local plus grand, une aubaine pour se mettre aux normes : « *La CCI m'avait informé des règles d'accessibilité obligatoires pour 2015.* » Il a ainsi entrepris des travaux d'un montant de près de 10 000 euros, dont une partie subventionnée par le FISAC*, pour faciliter les accès de son magasin : « *J'ai fait installer une porte automatique vitrée à l'entrée et une rampe inclinée à 5%.* » L'intérieur a également été pensé "accessible": « *Un comptoir central à hauteur adaptée a été installé et la largeur entre les rayons a été revue à la hausse.* » Stéphane Martin est aujourd'hui heureux de pouvoir apporter un haut confort d'accueil à l'ensemble de sa clientèle.

* Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

JEAN-CHRISTOPHE TRUANT I GRAVELINES

MISE AUX NORMES, PETIT À PETIT

Pour Jean-Christophe Truant, propriétaire du restaurant de fruits de mer Au retour d'Islande (Gravelines), le bonheur n'est pas que dans l'assiette, il passe aussi par l'accessibilité. « *La mise aux normes de mon établissement s'est faite petit à petit. Nous y avons procédé chaque fois qu'une pièce a été rénovée. Nous disposons déjà d'une rampe d'accès par exemple* », se félicite-t-il. Seuls de petits travaux sont à prévoir : « *L'audit que nous avons fait réaliser a simplement souligné la nécessité de rehausser la cuvette des toilettes et d'installer une barre d'appui.* » Le restaurant dispose également de quatre chambres d'hôtel. Cette fois, les normes ne peuvent être appliquées, à son grand regret: « *Nous faisons actuellement une demande de dérogation partielle. Le coût des travaux est en effet trop important et l'espace est insuffisant pour rendre les chambres conformes.* »

© Pascal Brunet

Jean-Christophe Truant

MICHEL GRUCHOT I FESTUBERT

MIEUX SERVIR LA CLIENTÈLE

À la boucherie Gruchot, à Festubert (près de Béthune), l'accessibilité est une véritable préoccupation. Devant la boutique, quatre marches. Elles suffisent à la rendre inaccessible aux personnes à mobilité réduite. « *L'un de nos clients est handicapé et nous n'avons hélas pas d'autres choix que de le servir sur le trottoir.* » déplore son dirigeant Michel Gruchot. Et malheureusement le commerce ne peut pas être équipé d'une rampe d'accès, qui donnerait lieu à des travaux sur la voie publique. « *L'audit réalisé a conclu à l'impossibilité de cette installation. Nous avons donc fait une demande de dérogation partielle, nous rendant conforme à la réglementation.* » Quelques améliorations, peu coûteuses, sont néanmoins en cours de réalisation : « *Nous allons installer deux barres d'appui de chaque côté des marches et des bandes rugueuses, pour les personnes âgées et les non-voyants par exemple.*»

© Pascal Brunet

Michel Gruchot

NICOLAS DUSSENNE I ST POL / TERNOISE

UN VRAI PLUS POUR LES ENTREPRISES !

Au restaurant La Saint Poloise (Saint-Pol sur Ternoise), tout le monde est le bienvenu. Depuis la réalisation de travaux il y a un an, l'enseigne est officiellement "accessible". Pour Nicolas Dussenne et Sandra, son épouse, l'accessibilité était devenue une priorité : « *Nous avons beaucoup de clients âgés ou en situation de handicap. On nous avait prévenus que le restaurant était difficile d'accès.* » Le restaurateur a ainsi profité du changement de sa porte d'entrée, il y a un an, pour se mettre aux normes : « *C'était évident pour nous de tout faire en même temps. Les travaux ont duré deux semaines.* » Un investissement dont Nicolas Dussenne est aujourd'hui très fier : « *Il n'y a plus aucune marche dans mon restaurant et la porte d'entrée a été agrandie.* » En plus de faciliter l'accès de son établissement à ses clients, la mise aux normes lui a ouvert d'autres portes : « *L'accessibilité est un vrai plus pour les entreprises. Elle fait notamment partie des critères d'obtention de la marque nationale Qualité tourisme, que nous pouvons afficher depuis cette année.* »

© Pascal Brunet

Sandra Dussenne

NORD FRANCE INVEST

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU NORD-PAS DE CALAIS

Trois questions à Yann Pitollet, son directeur général.

© Droits réservés

3 000 tracteurs du constructeur japonais Kubota seront bientôt assemblés, chaque année, à Bierne près de Dunkerque.

LA PRINCIPALE MISSION DE NORD FRANCE INVEST ?

Toute une équipe pluridisciplinaire de professionnels est mobilisée pour convaincre, à travers le monde, un maximum d'entreprises et d'investisseurs de s'intéresser à notre région. Et ce de plusieurs façons : en venant s'y implanter, en y développant une activité, en menant un partenariat de recherche technologique ou en reprenant une entreprise. Il s'agit d'un travail de longue haleine. Nous suivons ainsi plusieurs centaines de prospects. L'objectif étant que le jour où ils ont un projet d'implantation ou d'extension ils aient le réflexe Nord France Invest.

ET LORSQU'UN INVESTISSEUR EST PRÊT À CHOISIR LE NORD-PAS DE CALAIS, COMMENT L'ACCOMPAGNEZ-VOUS ?

À partir de son cahier des charges, que nous étudions finement, nous lui proposons différentes solutions d'implantation sur tel ou tel site et ce de la manière la plus neutre. Nous avons pour règle d'or de "rouler" pour tous les territoires en prenant soin de ne jamais influencer le choix de l'investisseur. Notre dispositif d'accueil est reconnu comme l'un des plus performants de France, grâce à une offre complète de sites disponibles sur l'ensemble de la région. Nous nous appuyons bien évidemment sur un réseau de partenaires locaux (agences territoriales de développement, intercommunalités, CCI…) regroupés sous le label "Investir en Nord-Pas de Calais".

VOS DERNIERS RÉSULTATS ?

Nous sommes très satisfaits d'avoir contribué à la création de 1 500 emplois en 2013 et d'avoir facilité quelques implantations spectaculaires comme un centre de services IBM à Lille, ou plus récemment le constructeur d'engins agricoles japonais Kubota à Bierne près de Dunkerque. Nous sommes aussi très fiers d'avoir reçu récemment à Denver aux côtés de Lille's agency, le prix de la meilleure agence internationale de développement décerné par l'association professionnelle "site selector guild".

Propos recueillis par Jean-Jacques d'Amore

Troisième révolution industrielle

Tous des **ambassadeurs !**

Pendant toute une semaine de printemps, élus et collaborateurs des CCI Nord de France sont allés à la rencontre des entreprises régionales.

Depuis le lancement du Master plan (inspiré des visions de Jeremy Rifkin), lors du World Forum Lille d'octobre dernier, la Troisième révolution industrielle poursuit son avancée dans les esprits et dans les entreprises. Beaucoup d'entre elles se sont déjà engagées avec succès dans cette voie prometteuse du post-carbone. Pour encourager le mouvement, l'ensemble du réseau consulaire Nord de France (élus et collaborateurs) sont allés à la rencontre des ETI, PME et TPE régionales pendant toute une semaine. Ce coup de projecteur s'est notamment traduit par 100 rendez-vous : ateliers, conférences, séminaires ou visites d'entreprise sur des thématiques très pointues.

Toute l'actualité de la Troisième révolution industrielle sur :
www.latroisiemerevolutionindustrielleennordpasdecalais.fr

EN BREF

ÉVÉNEMENT

Rencontre autour du fret ferroviaire

Le 27 juin, au Palais de la Bourse, à Lille aura lieu une journée événement* autour du thème : "activer des solutions nouvelles pour le fret ferroviaire en Nord de France". L'occasion notamment d'échanger sur les grandes évolutions de ce secteur et d'avancer dans la mise en place d'actions partagées pour son développement.

*** Organisé par la CCI de région, en partenariat avec de nombreuses instances territoriales de Picardie et du Nord-Pas de Calais.**

Contact : Benoit Breux, 03 20 63 79 37 b.breux@norddefrance.cci.fr

FORMATION

Intelligence stratégique

INTERREG IV France • Wallonie • Vlaanderen

Un cycle de formation à l'intelligence stratégique en 4 jours, destiné aux PME du Nord-Pas de Calais et de Wallonie, en présence de grands spécialistes du renseignement.

• Introduction à l'intelligence stratégique et formation à la veille
Mardi 6 mai de 9h à 17h à la CCI de région.

• Protection de l'information et propriété intellectuelle
Mercredi 14 mai de 9h à 17h à la CCI de région.

• Influence et Networking (lobbying et e-réputation)
Mardi 20 mai de 9h à 17h à Tournai (Centre d'innovation Negundo)

• Business Case (cas d'entreprise pour mettre en œuvre les différents points précédemment étudiés)
Mardi 27 mai de 9h à 17h à Tournai (Centre d'innovation Negundo).

Formation proposée dans le cadre du projet Interreg IV A France-Wallonie par la CCI de région Nord de France, en partenariat avec l'agence intercommunale de développement IDETA (Belgique)

Contact CCI de région :
Thibault Pasquier, 03 20 63 79 45 t.pasquier@norddefrance.cci.fr

AGENDA

6, 14, 20 et 27 mai

Cycle de formation à l'intelligence stratégique

Quatre jours* de sensibilisation aux principaux sujets de l'intelligence stratégique (veille, protection de l'information, propriété intellectuelle, influence et networking…), destinés aux PME du Nord et de la Wallonie.

* Co-organisés par la CCI de région Nord de France et l'agence intercommunale de développement IDETA (Belgique).

Les 6 et 14 mai à Lille (CCI de région), les 20 et 27 mai à Tournai (centre d'innovation Negundo).
De 9h à 17h.

Contact : Thibault Pasquier, 03 20 63 79 45
t.pasquier@norddefrance.cci.fr

7 et 13 mai

CCI Côte d'Opale

Atelier auto-entrepreneur

Réunion d'information sur l'auto-entreprise

De 14h à 17h.
Le 7 mai à l'agence de Boulogne-sur-Mer.
Le 13 mai à l'agence de Calais.

Contact : Laurence Hennebelle, 03 28 22 70 22
laurence.hennebelle@cotedopale.cci.fr

12 mai

Le Touquet

Atelier développement commercial

L'atelier portera sur le thème de "vendre plus et mieux". **De 9h à 12h30.**

Contact : Marie-Paule Kamakoué, 03 28 22 70 86
marie-paule.kamakoue@cotedopale.cci.fr

Du 12 au 16 mai

CCI - agence de Boulogne-sur-Mer

Formation 5 jours pour entreprendre

Stage de 5 jours sur la création d'entreprise. Possibilité de le compléter d'un rendez-vous thématique en option et au choix, les 5, 12, 19, 20, 22 mai de 10h à 12h ou les 6,13,19, 20, 22, 23 mai de 14h à 16h.

Contact stage : Christian Marquis, 03 21 46 00 15
christian.marquis@cotedopale.cci.fr

Contact rendez-vous thématique : Fatima Benchérif, 03 28 22 71 36
Fatima.bencherif@cotedopale.cci.fr

12, 15 et 19 mai

CCI Côte d'Opale

Atelier tourisme

Sur le thème : "Les enjeux d'une démarche qualité".

De 15h à 17h30.
Le 12 mai à l'agence de Boulogne-sur-Mer. Le 15 mai à l'agence de Dunkerque. Le 19 mai à l'agence de Calais.

Contact : Sarah Devin, 03 21 46 00 76
sarah.devin@cotedopale.cci.fr

12 et 28 mai

CCI - agence de Dunkerque

Rendez-vous conseil juridique et financier

Entretiens individuels et confidentiels avec un expert-comptable et un notaire pour vous aider à analyser une situation et proposer des solutions concrètes. Uniquement sur rendez-vous.

De 9h à 12h.

Contact : Fatima Benchérif, 03 28 22 71 36
fatima.bencherif@cotedopale.cci.fr

13 mai

CCI - agence de Calais

Atelier numérique e-tourisme

Sur le thème "vendre en ligne ses prestations'

De 14h à 17h.

Contact : Laurence Chivet 03 91 18 15 53
economie.numerique@cotedopale.cci.fr

13, 15 et 21 mai

CCI Côte d'Opale*

Rendez-vous conseil juridique et financier

Entretiens individuels et confidentiels avec un expert-comptable et un notaire pour vous aider à analyser une situation et proposer des solutions concrètes. Uniquement sur rendez-vous.

De 14h à 17h

* Le 13 mai à l'agence de Calais, le15 mai à l'agence de Montreuil-sur-Mer et le 21 mai à l'agence de Boulogne-sur-Mer.

Contact : Fatima Benchérif, 03 28 22 71 36
fatima.bencherif@cotedopale.cci.fr

13 mai

CCI - agence de Dunkerque

PLATO

Réunion du groupe PLATO sur le thème "comment intégrer et manager la génération Y ? Et les autres aussi …", avec Jorge Goncalves (ICE consultant).

De 12h à 14h.

Contact : Daniel Lagarde, 03 28 22 71 04
daniel.lagarde@cotedopale.cci.fr

14, 21 mai et 4 juin

Côte d'Opale

Demi-finales Graine de P'tit chef 2014

Dès 14h. Le 14 mai au CFPMT, Boulogne-sur-Mer. Le 21 mai au CEFRAL, Dunkerque. Le 4 juin au Lycée du Détroit, Calais.

pour en savoir plus :
www.grainedepetitchef-cotedopale.com

15 mai

Béthune

Journée nationale sécurité

Participation à la journée en partenariat avec CCI Artois et le CIEP.

Contact : Agnès Meissner, 03 21 46 00 71
agnes.meissner@cotedopale.cci.fr

15 mai

CCI - agence de Calais

PLATO

Réunion du groupe PLATO

De 12h à 14h.

Contact : Laurence Pontzeele, 03 21 46 00 06
laurence.pontzeele@cotedopale.cci.fr

15 mai

CCI - agence de Boulogne-sur-Mer

PLATO

Réunion du groupe PLATO sur le thème "la motivation du personnel", avec Philippe Verkindere (Mentally Fit Institute).

De 12h à 15h.

Contact : Patricia Honvault, 03 91 18 15 32
patricia.honvault@cotedopale.cci.fr

22 MAI / CÔTE D'OPALE

ÉDUCTOUR 2014

© Philippe Frutier

Découverte du Site des Deux Caps, labellisé Grand Site de France.

Rendez-vous à 9h45 à la Maison du Département (Conseil général), route de la Trésorerie à Wimille.

Pour les Dunkerquois et les Calaisiens : Départ de Grande-Synthe à 8h30 précises (parking de Jardiland / Decathlon - boulevard Mendès France - Zone du Basroch). Arrêt à Calais à 9h (parking de la Foirfouille - zone d'activité du chemin vert).

Pour les Montreuillois et les Berckois : Départ d'Etaples à 9h15 précises (parking du port de plaisance près de la capitainerie).

Contact : Laurence Chivet, 03 91 18 15 53 - laurence.chivet@cotedopale.cci.fr

AGENDA

Du 16 au 22 mai
CCI International

Mission de prospection Séoul
Rencontres d'affaires en Corée du Sud dans le secteur de l'agroalimentaire.
Contact : Olivier Lopez, 03 59 56 22 03
o.lopez@cci-international.net

19 mai
CCI - agence de Dunkerque

Atelier numérique e-commerce
Sur le thème "se lancer dans la vente en ligne".
De 14h à 17h.
Contact : Laurence Chivet, 03 91 18 15 53
economie.numerique@cotedopale.cci.fr

Du 19 au 22 mai
CCI International

Mission de prospection Afrique du Sud
Rencontres d'affaires dans les secteurs des transports publics et prospection commerciales dans le domaines des industries minières, pétrolières et gazières.
Contact : Mehdi Bouzekri, 03 59 56 21 46
m.bouzekri@cci-international.net

20 mai
CCI - agence de Boulogne-sur-Mer

Atelier thématique création
Atelier numérique.
De 14h à 17h.
Contact : Fatima Bencherif, 03 28 22 71 36
fatima.bencherif@cotedopale.cci.fr

20 mai
CCI - agence de Boulogne-sur-Mer

Atelier sécutité
Sur le thème : "les accidents du travail".
De 9h à 12h30.
Contact : Agnès Messner, 03 21 46 00 71
agnes.messner@cotedopale.cci.fr

21 mai
CCI - agence de Boulogne-sur-Mer

Groupe innovation
Réunion mensuelle.
De 16h à 19h.
Contact : Jean Langlet, 03 28 22 70 72
jean.langlet@cotedopale.cci.fr

21 mai
CCI - agence de Boulogne-sur-Mer

Atelier créateurs-repreneurs
Réunion d'information sur la création et la reprise d'entreprise.
De 14h à 17h.
Contact : Laurence Hennebelle, 03 28 22 70 22
laurence.hennebelle@cotedopale.cci.fr

22 mai
CCI - agence de Boulogne-sur-Mer

Café de l'international
Réunion sur le thème : "créer, référencer et protéger son site web à l'international".
De 10h à 12h.
Contact : Valérie Ridez, 03 91 18 15 40
v.ridez@cci-international.net

26 mai
BCM de Gravelines

Lundi du Business
Rencontre entre chefs d'entreprises organisée par le club Coudekerque Entreprendre
Contact : Florence Vandamme, 03 28 22 71 52
florence.vandamme@cotedopale.cci.fr

27 mai
Lille - CCI de région

Atelier Éolissima
Rencontres d'échanges autour de l'éolien, co-organisées par Windustry Nord-Pas de Calais et Éolissima. Intervenants : Groupement WPD - EDF EN - Alstom
Contact : Nathalie Barbry, 03 20 63 68 00
n.barbry@norddefrance.cci.fr

27 mai
CCI - agence de Boulogne-sur-Mer

Atelier énergie
Comment concilier production efficace de froid et économies d'énergie ? Comment valoriser un surplus de production ?
De 8h30 à 11h30.
Contact : Bruno Cordier, 03 28 22 70 83
bruno.cordier@cotedopale.cci.fr

27 mai
CCI - agence de Calais

Atelier créateurs-repreneurs
Réunion d'information sur la création et la reprise d'entreprise.
De 14h à 17h
Contact : Laurence Hennebelle, 03 28 22 70 22
laurence.hennebelle@cotedopale.cci.fr

11 juin
Lille Grand Palais

5èmes trophées de la performance environnementale
Remise des prix, dans le cadre du Salon EnvirOnord (11 et 12 juin), en présence de Marc Roquette, parrain de cette édition 2014 et administrateur de Roquette-Frères.
Contact : Ariane Dumas, 03 20 63 68 08
a.dumas@norddefrance.cci.fr
Pour en savoir plus : www.salon-environord.com

18 juin
Calais - Lycée du détroit

Finale Graine de P'tit chef 2014
Dès 14h.
pour en savoir plus : www.grainedepetitchef-cotedopale.com

27 juin
Lille

Rencontre autour du fret ferroviaire
Autour du thème : "activer des solutions nouvelles pour le fret ferroviaire en Nord de France".
Lire page 13.
Contact : Benoit Breux, 03 20 63 79 37
b.breux@norddefrance.cci.fr

LES CCI NORD DE FRANCE SE DOTENT D'UNE PLATEFORME INTERNET UNIQUE ET "ORIENTÉE CLIENTS"

Les solutions "business" sont désormais au cœur de la navigation ! Parmi les nouveautés des sites CCI Nord de France : une maquette épurée privilégiant la lisibilité, une page d'accueil dynamique et alimentée quotidiennement d'actualités, d'événements et illustrations photo et vidéo, un moteur de recherche avancée permettant un affichage pertinent selon 3 critères : **territoire**, **thématique** (création, emploi, numérique, RH, veille), **cible** (cédants, commerçants, industriels, jeunes…).

Rendez-vous sur : www.artois.cci.fr - www.cotedopale.cci.fr
www.grandhainaut.cci.fr - www.grand-lille.cci.fr - www.norddefrance.cci.fr

PANORAMA

LA RIGUEUR BUDGÉTAIRE ANNONCÉE NE PLOMBE PAS LE MORAL DE NOS ENTREPRENEURS RÉGIONAUX

Opinion des dirigeants sur l'activité dans les trois prochains mois

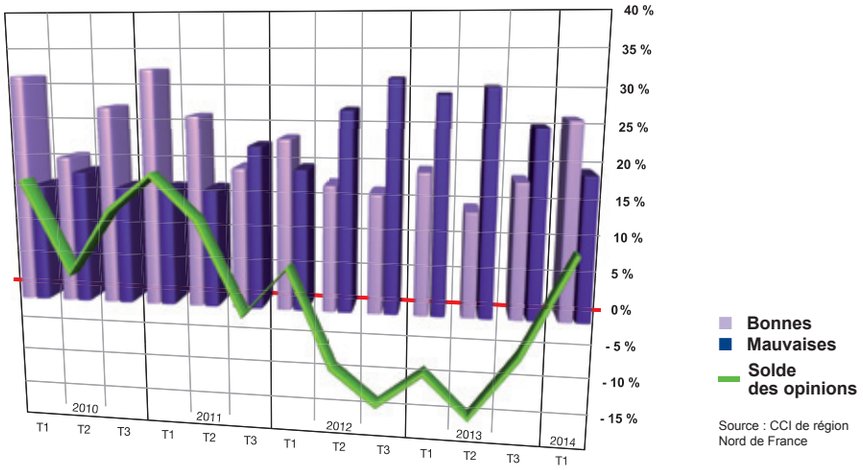

Source : CCI de région Nord de France

D'après les résultats de notre enquête trimestrielle de conjoncture à laquelle 2 400 dirigeants ont répondu, le climat des affaires a continué de s'améliorer au 1er trimestre 2014. Le détail par secteurs montre que la sphère productive (industrie, services aux entreprises, commerce de gros, transports et logistique) tire le bilan vers le haut (son solde d'opinion est à +19 points) tandis que la sphère résidentielle (commerce de détail, construction, hôtellerie-restauration, services aux particuliers) peine à décoller (son solde d'opinion est tout juste à l'équilibre).

Les perspectives pour le 2ème trimestre 2014 sont plutôt encourageantes, le solde d'opinion continuant de se redresser. Elles montrent également un rééquilibrage entre la sphère productive où le climat des affaires est un peu moins porteur et la sphère résidentielle où le moral des dirigeants poursuit sa progression. Seules les prévisions des détaillants restent vraiment mauvaises, le secteur s'attendant à être pénalisé par un nouvel accès de faiblesse de la consommation des ménages.

Quant au solde d'opinion sur l'emploi, il demeure dans le rouge au 1er trimestre mais à un niveau moins déprimé que fin 2013 et les perspectives pour le 2ème trimestre repassent enfin dans le vert, ce qui est la vraie bonne nouvelle de cette enquête. Nos dirigeants se montrent également un peu moins pessimistes en matière d'investissement. La part des entreprises déclarant avoir augmenté leurs investissements s'est redressée au 1er trimestre (28% après un point bas à 24%) et les perspectives sont moins mauvaises même si les opinions défavorables l'emportent encore sur les opinions favorables. Enfin, même l'opinion des dirigeants sur leur trésorerie est moins négative, le solde se redressant suffisamment pour atteindre presque l'équilibre.

→ Répartition des commerces de détail de la Côte d'Opale par secteurs

Catégorie de commerce	Nombre de commerces en 2012	Nombre de commerces en 2013	Évolution 2012-2013
Alimentation	1 060	1 025	- 3%
Articles de loisirs	623	575	- 8%
Auto - moto	752	709	- 6%
Autres commerces de détail et autres services divers	324	374	15%
Autres formes de distribution	121	119	- 2%
Équipement de la maison	467	442	- 5%
Équipement de la personne	844	790	- 6%
Grandes surfaces à dominante alimentaire	213	204	- 4%
Hygiène - santé - beauté	1 112	1 069	- 4%
Non sédentaires	620	539	- 13%
TOTAL GÉNÉRAL	**6 136**	**5 846**	**- 5%**

Source : CCI de Région Nord de France

En 2013, la Côte d'Opale accueillait 5 846 établissements du commerce de détail, un chiffre en baisse de 5% par rapport à 2012. À l'exception de la catégorie "autres", tous les secteurs du commerce ont perdu des points de vente. La baisse est même particulièrement marquée pour les non-sédentaires (vendeurs sur les marchés) et pour les articles de loisirs. La catégorie "autres" bénéficie de nouveaux concepts de magasins, comme la vente de cigarette électronique ou la revente de produits d'occasion qui soutiennent la création.

Avec 21%, l'alimentaire (en y incluant les grandes surfaces alimentaires) est le secteur le plus représenté, suivi de près par l'hygiène-santé-beauté avec 18%. Le poids de l'alimentaire et de l'équipement de la personne est un peu plus important en Côte d'Opale (1 point au-dessus de la moyenne régionale), alors qu'en articles de loisirs et pour les autres formes de distribution (pure player de l'internet en particulier), la Côte d'Opale apparait légèrement sous représentée.

On notera enfin la croissance soutenue des drives alimentaires, au nombre de 26 à la fin 2013.

■ Pour en savoir plus : **Tapio Poteau, 03 20 63 79 35**
t.poteau@norddefrance.cci.fr

TENDANCES RÉGIONALES

→ Un tiers des établissements de la région sont des commerces

Le commerce de détail compte plus de 32 220 établissements en région. Trois secteurs en concentrent près de la moitié : l'hygiène-santé et beauté (5 938), l'alimentation (5 245) et la vente d'automobiles et de motos (4 271). Entre 2012 et 2013 le nombre d'établissements a encore reculé de 2% (- 639 commerces). Parmi les secteurs les plus touchés on retrouve ceux qui ont subi un fort recul de leur activité : l'équipement de la maison (-4%) et les articles de loisirs (-5%). Seule la catégorie autres commerces de détail et services divers présente une croissance du nombre d'établissements (+13% soit 234 de plus). Elle regroupe notamment les commerces de vente de cigarettes électroniques, les boutiques d'achat d'or, les solderies et la vente de bijoux fantaisie.

À noter que la région compte 131 drives. Les 2/3 de ces drives se sont implantés au cours des années 2012 et 2013 (soit 86 drives).

Répartition des commerces de détail par secteurs et évolution 2012/2013

CATÉGORIE DE COMMERCES	2012	2013	ÉVOLUTION 2012/2013
ALIMENTATION	5 359	5 245	- 2%
ARTICLES DE LOISIRS	3 444	3 276	- 5%
AUTO - MOTO	4 331	4 271	- 1%
AUTRES COMMERCES DE DÉTAIL ET AUTRES SERVICES DIVERS	1 783	2 017	13%
AUTRES FORMES DE DISTRIBUTION	1 096	1 108	1%
ÉQUIPEMENT DE LA MAISON	2 438	2 337	- 4%
ÉQUIPEMENT DE LA PERSONNE	4 145	4 042	- 2%
GRANDES SURFACES À DOMINANTE ALIMENTAIRE	1 149	1 131	- 2%
HYGIÈNE - SANTÉ - BEAUTÉ	6 043	5 938	- 2%
NON SÉDENTAIRES	3 074	2 858	- 7%
TOTAL GÉNÉRAL	**32 862**	**32 223**	**- 2%**

■ Pour en savoir plus : **Grégory Stanislawski, 03 20 63 79 52 - g.stanislawski@norddefrance.cci.fr**